



N° 0246 -2024/MS/DC/SGM/DPAF/CNLSTP/SA

Cotonou, le **13 MARS 2024**

COMMUNIQUÉ

Le Ministre de la Santé porte à la connaissance des jeunes professionnels de santé admis au test de recrutement organisé dans le cadre du projet « *combler les écarts* », sur financement de la Banque islamique de Développement, qu'une séance d'information et d'orientation sur les postes est organisée à leur intention suivant la programmation ci-dessous :

Lieux	Dates et heures	Publics concernés
<u>Profil</u> : Agents de santé communautaire qualifiés		
Parakou, Royal Space Hôtel site de Guéma dans la rue de SNTN, 500 m du foyer des jeunes filles	15 au 16 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Parakou
Bohicon, Bis Hôtel	15 au 16 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Abomey
Cotonou, ISBA champ de foire Salle SADLER	15 au 16 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Cotonou
<u>Profil</u> : Aides-soignants		
Parakou, Royal Space Hôtel Carrefour Caïman quartier Kpébié	18 au 19 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Parakou
Bohicon, Bis Hôtel	18 au 19 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Abomey
Cotonou, ISBA champ de foire Salle SADLER	18 au 19 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Cotonou
<u>Profils</u> : Infirmiers diplômés d'État et sage-femmes diplômé d'État		
Parakou, Royal Space Hôtel Carrefour Caïman quartier Kpébié	20 au 21 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Parakou

Handwritten mark

Lieux	Dates et heures	Publics concernés
Bohicon, Bis Hôtel	20 au 21 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Abomey
Cotonou, ISBA champ de foire Salle SADLER	20 au 21 mars à 7 H 30	Lauréats ayant composé à Cotonou
<u>Profil</u> : Médecins généralistes		
Cotonou, ISBA champ de foire Salle SADLER	22 au 23 mars à 7 H 30	Tous les lauréats.

Les intéressés sont invités à se présenter sur les lieux de regroupement munis des pièces constitutives de leur dossier individuel dont la liste est ci-jointe.

Compte tenu de l'importance de ces sessions pour le choix des postes d'affectation, la participation effective de tous est vivement souhaitée.



Benjamin I. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé



Liste des pièces à fournir pour la constitution du dossier individuel des jeunes professionnels de santé

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Quatre (4) photos d'identité récente
3. Une copie de l'acte de naissance sécurisé
4. Une copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité (*CIP ou carte d'identité biométrique ou passeport*)
5. Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois
6. Une copie légalisée du diplôme de recrutement et des autres diplômes obtenus
7. Un exemplaire du curriculum vitae actualisé et signé
8. Une copie légalisée du certificat de nationalité
9. Une copie des attestations et ou certificats de travail
10. Une copie de l'acte de recrutement (*note de service, lettre d'engagement, etc.*)
11. Un bulletin de visite et contre visite médicale signée délivré par un médecin agréé
12. Une copie de l'acte de mariage (*pour les agents légalement mariés*)
13. Une copie de la carte CNSS (*si disponible*)
14. Une copie lisible du relevé identification bancaire (*RIB*)
15. Une copie de l'attestation d'identifiant fiscal unique (*IFU*).
16. Une chemise dossier à trois (3) rabats.

Remarque :

Les agents légalement mariés devront fournir :

- une copie légalisée de l'acte de mariage ;
- une photo d'identité du conjoint et des enfants à charge ;
- une copie de l'acte de naissance sécurisé du conjoint et des enfants à charge.